

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Jeudi 5 Novembre 2020

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la commune

Membres présents : Mme Nathalie BEDIER et Mme Laurence DAGUIN, Adjointes
Mr Yves COURNE, Mme Solène GUERIN, Mr Julien LEBLANC,
Mme PIQUET Martine, Mr Franck POIRIER, Mme Gaëlle PRIOUX, Mr Sabin Anthony

Membres absents :

Membres excusés : Mme Clarisse GADBIN qui donne procuration à Mme Bédier Nathalie

Secrétaire de séance : Mme Solène GUERIN

Ordre du jour :

- * Enquête publique SAS OUDON BIOGAZ
- * Désignation référent : santé, voirie, eau / assainissement, bâtiment et logement interco
- * Devis travaux logement
- * Prime COVID
- * Questions diverses

Ouverture de la séance 20h30

Approbation du compte rendu de réunion du 1^{er} Octobre 2020

Accepté à l'unanimité

En préalable, le maire demande la modification de l'ordre du jour pour rajouter :

- Participation financière « Classe de neige » Ecole Sacré Cœur de St Aignan sur Roë

Enquête publique SAS OUDON BIOGAZ

Créer un méthaniseur route Ballots / Cossé le vivien au lieu-dit « la Garenne » à Livré la Touche.

Vote : Non 3

Oui 7

Abstention 1

Blanc 0

Accepté à l'unanimité

Désignation référents CCPC

- Santé : Solène Guérin
- Voirie : Anthony Sabin
- Eau / assainissement : Julien Leblanc
- Bâtiment logement interco : Yves Courné
- Culture : Clarisse Gadbin
- Tourisme : Nathalie Bédier

Accepté à l'unanimité

Devis travaux logement :

Une subvention de la DETR a été accordée pour la rénovation du studio au-dessus des salles d'association pour donner suite à une forte demande.

Les entreprises retenues : Platerie Godeloup

Sarl Haubois : électricité - plomberie - chauffage

Les devis datent du mois d'Octobre 2019, la validité étant passée, il a été demandé au Maire de revoir les devis.

Prime COVID :

Le conseil demande de revoir l'intitulé de la prime Covid (prime de fin d'année). Mr le Maire consultera auprès de Thierry Julliot (maire de la Rouaudière) et Aristide Bourbon (maire de St Martin du Limet) pour valoriser la prime de chaque membre du personnel.

Participation financière « Classe de Neige » Ecole Sacré Cœur St Aignan sur Roë :

Après lecture du courrier de l'école Sacré Cœur, le montant du séjour s'élève 487 € par enfant. Le conseil attribue une participation de 240 € par élève pour un montant total de 1200 € (5 enfants).

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

- Location nacelle : Une nacelle va être louée auprès de l'entreprise « Bleu - Blanc » pour effectuer les joints autour des tuffeaux et remettre des ardoises.

Fin de séance 22h40